



Une aide-soignante peut-elle devenir libérale?

Par **menoune**, le **19/03/2008** à **12:11**

Bonjour,

je suis aide-soignante dans un établissement de soins et avec mes deux collègues, nous aimerions créer une association pour les services de soins à domicile. Est-ce possible? comment faut-il faire dans tous les cas? peut-on également relancer la question! devenir aide soignante libérale?

Peut-on écrire au ministère pour réfléchir sur ce statut?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Bonne journée à vous toutes et tous!